

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Société de Patrimoine : Patrick Rodrigue Yalis Ongala dans son nouveau fauteuil

GM.NTOUTOUME-NDONG
Libreville/Gabon

NOMMÉ lors du Conseil des ministres du 28 septembre dernier, le nouveau directeur général de la Société de Patrimoine (SP), Patrick Rodrigue Yalis Ongala, a pris ses fonctions mardi. La cérémonie de passation des charges entre ce dernier et son prédécesseur, Eddie Priva Lekouka, était présidée par le ministre de l'Énergie et des Ressources hydrauliques,

Jeannot Kalima, au siège social de ladite structure. Tout d'abord, le membre du gouvernement a reconnu les efforts du directeur sortant en faveur du bon fonctionnement de cet organisme. "Vous avez, à la suite de votre prédécesseur, contribué à la bonne marche de la Société de Patrimoine. Soyez fier de votre travail...", a-t-il dit. Il s'est ensuite adressé au nouveau directeur général en ces termes : "Je ne doute pas de vos capacités à relever le

challenge qui se présente à vous, en cette période de Transition..." Précédemment directeur de l'exploitation de la Société de Patrimoine, Patrick Rodrigue Yalis Ongala compte relever plusieurs défis. Dans le domaine de l'électricité, il entend procéder au renforcement de la capacité de production de la centrale d'Alénakiri. Cela passera par l'installation de 2 turbines à gaz de 6 MW chacune, avec un banc de transformation de 10/90 kV de 24 MVA. Selon lui, l'impact immédiat de ce projet sera la fourniture de plus d'énergie électrique pour la ZES de Nkok



Photo: Scott Ngakila

Patrick Rodrigue Yalis Ongala, (dossiers en mains) entend relever d'importants défis.

et pour le réseau électrique du Grand Libreville.

Le renforcement de la capacité de production de la centrale

du Cap-Lopez et bien d'autres projets figurent également dans le plan d'action du nouveau directeur de la SP.

Voie de contournement de l'aéroport : Arise sommée de livrer les travaux en décembre !

Abel EYEGHE EKORE
Libreville/Gabon

LE ministre des Transports, le capitaine de vaisseau Loïc Moudouma Dinga, a effectué mardi dernier une visite surprise sur le chantier de la voie de contournement de l'aéroport, pour s'enquérir de l'évolution réelle des travaux. Il était accompagné du directeur général d'Arise Airport, Igor Simard.

Au cours de cette visite, le ministre a pu constater les évolutions et les imperfections sur le site. À travers des réponses apportées par les techniciens d'Arise sur certaines questions posées, notamment le retard, les blocages, la qualité des travaux et les délais de livraison, Loïc Moudouma Dinga n'a visiblement pas été satisfait de la manière dont évoluent les choses. Surtout pour un chantier qui devait être livré depuis plusieurs mois. De ce fait, il a sommé Arise de prendre toutes les dispositions pour que ce chantier puisse être livré au mois de décembre. Un défi qu'entend relever l'entreprise. " Nous sommes à un peu plus de 60 % de réalisation et nous pensons que nous pouvons respecter les délais évoqués par le ministre ", a indiqué Pierra



Photo: AEE

Le ministre des TP écoutant les explications des techniciens d'Arise, sur le site de la voie en construction.

Assengone, cadre Arise. Lors de cette visite, les dirigeants locaux d'Arise en ont profité pour soumettre les difficultés rencontrées dans l'exécution de ces travaux au ministre des Transports. " Nous sommes confrontés à plusieurs types de problèmes. Notamment l'acheminement du matériel et les tracasseries administratives. Il y a plusieurs départements ministériels qui sont impliqués dans ce processus. Malheureusement, certains sont moins arrimés à d'autres. Et de ce fait, nous avons besoin de quelqu'un dans la hiérarchie, capable de nous impulser une dynamique à ce niveau pour que les choses se fassent rapidement. Le ministre a dit être disposé à nous accompagner ", a souligné Pierra Assengone.

CDC
CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS
Le partenaire économique de long terme

COMMUNIQUÉ

Projet MOVINGUI : Début des travaux de déforestation des lots 2 à 5

Libreville le 03-10-2023 - Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet MOVINGUI sis à OKOLASSI dans la commune de Ntoum, la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) informe les populations impactées du début imminent des travaux de déforestation des lots 2 à 5.

En effet, le délai de **six (6) mois**, arrêté lors de la consultation publique du **15 mars 2023** tenue à la Mairie de Ntoum, pour les récoltes par les populations recensées, est arrivé à son terme le **15 septembre 2023**. A titre exceptionnel, une période de grâce supplémentaire de quinze (15) jours a été accordée.

Eu égard de ce qui précède, la CDC vient par le présent communiqué notifier officiellement à l'ensemble des populations impactées, que les travaux de déforestation des 335 hectares restants à savoir, les lots 2, 3, 4 et 5 de sa parcelle à OKOLASSI, débuteront incessamment.

Ainsi, nous vous saurions gré de prendre toutes les dispositions en conséquence.

Par ailleurs, le processus de retrait des chèques liés à l'opération de libération du site du projet suit son cours au siège de l'Institution pour les bénéficiaires ne les ayant pas encore retirés à ce jour.

Contacts :

✉ projetmovingui@cdc-gabon.ga

☎ +24165 02 24 01